

# Les espèces invasives

## (ou espèces envahissantes)

Les espèces invasives sont des espèces qui perturbent la biodiversité.

Elles se présentent sous toutes les formes : elles peuvent être microscopiques ou imposantes, d'origine animale ou végétale, avoir deux, six ou huit pattes, voyager seuls ou par milliers. Ils ne connaissent ni les frontières, ni les passeports. On les appelle « **les espèces envahissantes** ».

On appelle une espèce exotique quand elle arrive de pays étranger.

Ces espèces menacent l'économie, la société et la sante humaine.

Il existe des plantes invasives et des animaux invasifs.

Exemple : renouée du Japon / plathelminthe terrestre

Ces espèces arrivent principalement par l'homme :

- Introduction directe et volontaire pour la culture, le commerce, l'élevage ou en tant qu'animal domestique.

- Introduction indirecte et involontaire, par les transports, le voyage, le tourisme... Par exemple le déballastage des navires : c'est l'action de vidanger l'eau de mer contenue dans le navire. Cette eau contient des particules ou espèces animales et végétales qui ont été collectées dans les eaux d'origine du navire et qui, lors du déballastage, se retrouvent projetées dans un autre écosystème auquel elles peuvent nuire.



**L'invasion biologique** est désormais reconnue comme la **deuxième cause**, après la destruction des habitats, du **déclin de la biodiversité\***.

**\*déclin de la biodiversité** : la biodiversité qui va de plus en plus mal, des espèces sont en voie d'extinction.

L'eau du lac de Virlay subit une menace : l'envahissement progressif par l'élodée...

## L'Élodée

**L'Élodée** fréquente les régions marécageuses.

Plante (hydrocharidacée\*) aquatique d'Amérique, qui pousse sans avoir été semée en France, où elle se propage dans les cours d'eau uniquement par bouture, mais d'une façon très envahissante, d'où son surnom de « peste d'eau ».

C'est une espèce invasive !

\* hydrocharidacée : espèce d'une famille de plantes vivant surtout dans les eaux douces.

Ces plantes peuvent vite devenir envahissantes et donc gêner le développement des autres plantes. Il faut donc les contrôler soit en les installant dans un panier (quand c'est possible), soit en limitant leur développement en ôtant leur surplus.



Ceci est une élodée

Contre cette peste d'eau, la municipalité de St Amand a fait de gros investissements et compte les mettre en œuvre durant l'année en cours.